

Quant au premier, soit la réforme fiscale, on ne peut pas en dire grand-chose pour le moment. La décision du gouvernement sera connue d'ici quelques semaines et les Canadiens, y compris les hommes d'affaires, pourront alors en évaluer les effets. Je rappelle à la Chambre que l'un des buts officiels de la réforme fiscale a toujours été une croissance économique régulière et une prospérité soutenue. Si ce but n'est pas atteint, les autres objectifs principaux ne le seront pas non plus. Sans croissance économique, aucune égalité ne sera réalisée étant donné que le fardeau de l'imposition deviendra lui-même injuste. Sans croissance économique, il sera impossible de satisfaire nos besoins sociaux modernes, étant donné qu'un échec économique limitera nos possibilités de satisfaire nos besoins sociaux actuels et encore moins les besoins nouveaux ou croissants.

Le comité permanent des finances, du commerce et des affaires économiques, dans les conclusions principales de son rapport relatif au Livre blanc sur la fiscalité, exprimait son souci dans les termes suivants:

La préservation d'un climat économique favorable à la croissance doit constituer le souci principal de la politique fiscale canadienne.

Ce rapport de comité de la Chambre des communes est un des apports importants aux décisions prises actuellement par le gouvernement. Celui-ci reconnaît qu'en invitant le public à jouer un rôle dans la réforme fiscale, il s'engageait en même temps à tenir compte de cette participation. Je pense que lorsque les amendements à l'impôt sur le revenu seront présentés, ceux qui auront participé au processus de réforme fiscale seront contents que l'on ait suivi leurs conseils.

Une décision sur une politique d'investissements étrangers semble quelque peu plus éloignée dans le temps. Le ministre du Revenu national (M. Gray) étudie minutieusement la question depuis quelque temps déjà. Il appartient au cabinet de l'examiner. S'il a reçu un projet, et sinon, quand le recevra-t-il, nous l'ignorons; nous ignorons aussi, bien entendu, le temps qu'il faudra au cabinet pour l'étudier...

L'hon. M. Stanfield: Des années.

M. Mahoney: ...ou s'il décidera de donner suite à tout le projet ou à une partie seulement et dans ce cas, combien de temps il lui faudra. Par conséquent, la situation quant à la politique en matière d'investissements étrangers ne paraît pas aussi claire à ceux qui cherchent des réponses que celle des réformes fiscales. D'autre part, à en juger d'après les propos du premier ministre (M. Trudeau), au cours d'une entrevue télévisée à Regina le mois dernier, il ne se laisse pas leurrer par les beautés illusoire du nationalisme économique. Nous pouvons compter que la politique en matière d'investissements étrangers tiendra compte de la réalité et favorisera le progrès économique. Elle sera en outre sélective, car il faut reconnaître que tout en souhaitant que les Canadiens soient davantage maîtres de leurs entreprises et de leurs ressources, nous ne pouvons tout faire à la fois. Elle s'orientera vers l'avenir plutôt que d'être rétroactive et sera positive, mettant l'accent sur les investissements des Canadiens au Canada au lieu de décourager les investissements de la part des autres.

L'hon. M. Stanfield: Ce ne sont pas des mesures comme celles-là que le gouvernement a prises.

M. Mahoney: Trop d'éléments économiques puissants, positifs et précis jouent actuellement un rôle dans l'économie canadienne pour qu'on laisse de vagues doutes sur la réforme fiscale et la mainmise étrangère mettre obstacle à des décisions fermes, positives et précises dans le monde des affaires.

La libéralisation du taux de change du dollar canadien par rapport au dollar des États-Unis, a eu des effets défavorables sur quelques-unes de nos industries d'exportation, notamment celles dont les contrats de vente étaient établis en dollars des États-Unis. D'autre part, cette décision nous a rendu indépendants dans une large mesure de l'influence des décisions économiques internes des États-Unis et a joué un rôle déterminant dans le succès supérieur remporté par nos politiques économiques de l'an dernier sur celles de n'importe quelle autre nation industrielle occidentale.

• (2.40 p.m.)

Il est certain que nous avons plus de chômage que nous n'en souhaitons et il est parfaitement légitime et respectable que l'opposition le monte en épingle tant qu'elle ne détruira pas la confiance dans l'économie canadienne en convainquant tous et chacun que le chômage actuel est une catastrophe nationale. Ce faisant, elle rendrait un fort mauvais service au Canada et à tous les Canadiens, y compris nos chômeurs.

Il s'agit évidemment d'une tragédie pour ceux qui se trouvent dans cette situation et il en serait de même si le chômage, désaisonnalisé ou non, était de 1 p. 100 ou moins. Cette tragédie personnelle existe bien et elle existera toujours indépendamment de toutes les mesures efficaces que tous les gouvernements ont prises pour aider les chômeurs et combattre le chômage.

Le taux de l'emploi est élevé, lui aussi. Tandis qu'à la fin du mois de février de cette année, il y avait au Canada quelque 149,000 chômeurs de plus qu'à la fin de février de 1970, le nombre des personnes ayant un emploi était, de son côté, supérieur de 172,000 à ce qu'il était un an auparavant. Ce n'est pas une tragédie. La population active du Canada s'accroît plus rapidement que celle de la plupart des autres pays du monde occidental. Ce taux d'accroissement a été en moyenne de 3 p. 100 par an au cours des trois dernières années. L'an dernier, il a été de 4 p. 100, soit 321,000 personnes. Cela signifie qu'il faudra créer beaucoup de nouveaux emplois au Canada, rien que pour maintenir au même niveau le taux de chômage—en chiffres, et non en pourcentage. L'an dernier, le nombre des emplois, c'est-à-dire le nombre des personnes ayant un emploi, s'est accru plus rapidement au Canada que dans n'importe quel autre pays industrialisé, y compris les États-Unis.

Quant aux perspectives économiques du Canada, presque tous les économistes prédisent pour cette année une hausse réelle importante du produit national brut. L'an dernier, la croissance économique réelle a été de 3.3 p. 100, alors qu'elle avait été de 5.1 p. 100 en 1969, tandis qu'aux États-Unis, on a enregistré une baisse réelle de 0.4 p. 100. Tout laisse présager une hausse importante de la production réelle et des dépenses à la consommation. Les traitements et les salaires ont augmenté l'an dernier bien que l'inflation soit demeurée à la baisse. Environ 7 p. 100 du revenu des particuliers ont été placés dans des comptes d'épargne des banques, produisant ainsi un agrégat de près de 17 milliards de dollars à la fin de l'année. L'an